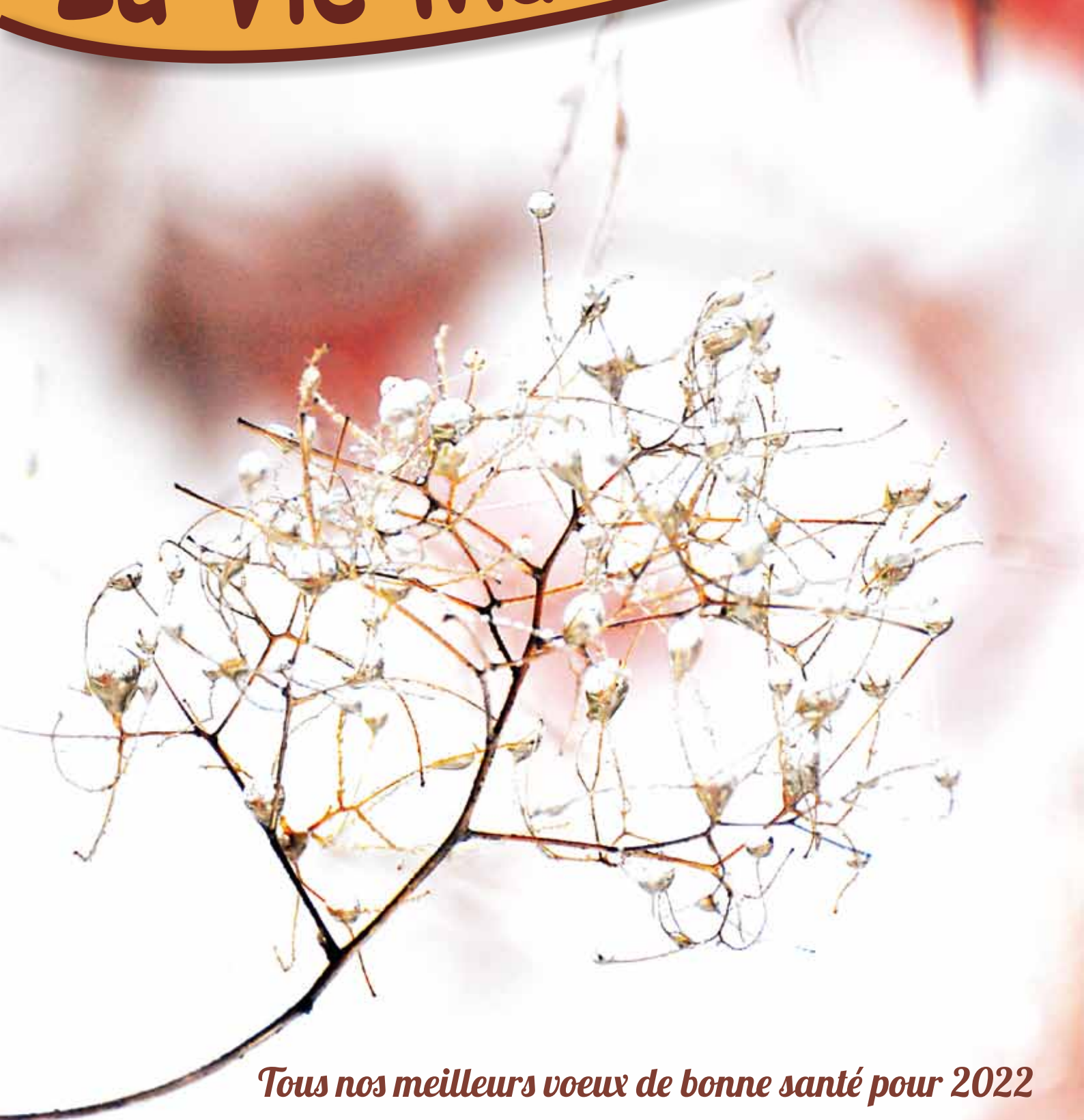


2022 68

La Vie Mutualiste



Tous nos meilleurs voeux de bonne santé pour 2022

Et un bon et heureux système de santé !

UMV
Union des Mutuelles de Vaucluse

MPV
Mutuelle des Pays de Vaucluse

SOMMAIRE

- P.2** LETTRE À M. MACRON
- P.3** L'UNION DES MUTUELLES DE VAUCLUSE
- P.6** LA SANTÉ
- P.8** VACCINATION
- P.9** PARC DES LIBERTÉS
- P.10** M.P.V / INFORMATIONS
- P.12** LES ŒUVRES SOCIALES

L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS
NE LÂCHONS RIEN !

CETTE ANNÉE ENCORE NOUS DEVONS LA DÉFENDRE FAROUCHEMENT
CETTE SANTÉ POUR TOUS

ET BIEN... NOUS ALLONS CONTINUER À LE FAIRE.

DES DIFFICULTÉS, OUI, IL Y EN A MAIS IL FAUT LES SURMONTER

POUR NOUS AUJOURD'HUI, POUR NOS ENFANTS DEMAIN

*N'hésitez pas à remplir
et envoyer la carte ci-dessous, sans l'affranchir !*

HOSPITALIÈRES ET USAGÈRES EN COLÈRE



M. le président,
je soussigné-e **NOM Prénom**, vous
demande de toute urgence d'attribuer des
financements supplémentaires pour notre
système de soins et de protection sociale,
pour **former et embaucher** des
professionnel-les, **augmenter les salaires** et
ouvrir des lits et des structures répondant
aux besoins de la population.

Dans l'attente de la satisfaction rapide de
ces revendications, veuillez agréer M. le
président, l'assurance de notre vigilance
déterminée.

Nom, prénom
adresse postale
courriel
(téléphone)



M. Emmanuel Macron,
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75 008 Paris, France



Union des Mutuelles de Vaucluse

16 Rue Alexandre Blanc - 84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 89 24 60 / contact@mutuellesdevaucluse.fr



L'Union des Mutuelles de Vaucluse

AU 20^{ÈME} SIÈCLE, ON A CONSTRUIT
LES BASES D'UNE SANTÉ POUR TOUS :

La sécurité sociale

*Les mutuelles
de travailleurs*

*L'économie sociale
et solidaire*

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS PROTÉGER
LE PATRIMOINE DE SOINS
CAR L'ÉTAT LE MET EN DANGER.

Nous n'avons, certes, PAS TOTALEMENT RÉUSSI mais nous NOUS SOMMES BIEN BATTUS.

La Mutualité des Travailleurs est issue du mouvement syndical CGT et dès la fin de la guerre de 39/45, elle a opté pour organiser l'accès aux soins pour tous et particulièrement dans le monde du travail.

Sur le modèle des Bouches du Rhône, nous avons créé l'Union des Mutuelles de Travailleurs du Vaucluse avec les entreprises :

- ISOVER ST GOBAIN
- LA S.E.P.R.
- BUITONI,

la Mutuelle de l'Hôpital et en même temps des Mutuelles Locales.

**NOUS AVONS RAYONNÉ LE LONG
DE LA VALLÉE DU RHÔNE :**

ORANGE, SORGUES,
AVIGNON, CAVAILLON

**NOUS NOUS SOMMES ORIENTÉS
VERS L'ARRIÈRE-PAYS :**

BOLLÈNE, VAISON,
VALRÉAS, PERTUIS





ENTRE TEMPS, NOUS APPRENIONS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Celle-ci allait donner à tout notre mouvement, les éléments de la connaissance nous permettant de confirmer nos valeurs sociales et humanistes et de comprendre les règles d'une **économie différente de l'économie de marché.**

Tout en créant des services de soins, nous marchions sur les pas de cette économie qui n'avait plus rien à voir avec le COMMERCIAL, avec la FINANCE.

Un leurre pensez-vous ? Pourtant nous y avons cru ! et certainement, les humains que nous sommes, avons tout à y gagner quant à la qualité de vie pour tous car c'était cela qu'il fallait promouvoir.

L'important restera que cette période de mise en commun d'objectifs, de moyens, de connaissances, et de travail a failli réussir **et que nous savons qu'elle est possible pour tous, y compris pour le « simple ouvrier.**

Nous étions sur le bord de la réussite, nous allions METTRE EN PLACE :

- UNE VRAIE SANTÉ POUR TOUS, UN ACCÈS AUX SOINS POUR LA VILLE COMME POUR L'HÔPITAL.
- AVEC UNE SÉCURITÉ SOCIALE D'UN HAUT NIVEAU
- ET LE MOUVEMENT DES MUTUELLES DE TRAVAILLEURS



NOUS AVONS OUVERT DES STRUCTURES DE SOINS DENTAIRES, D'OPTIQUE, DES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS ET UNE STRUCTURE D'ESPACES VERTS : LE PARC DES LIBERTÉS.

LES ANNÉES QUI PASSÈRENT NE FURENT QUE DES ANNÉES DE CRISES FINANCIÈRES

Ce sont les structures de soins des Bouches du Rhône qui furent touchées en premier alors que leur patrimoine était vraiment très important et alors même qu'ils avaient eu le temps d'apprendre à protéger la vie des travailleurs en observant les FACTEURS DE RISQUES DANS LE TRAVAIL de fabrication des métaux notamment.

Ce qui avait été gagné se reperdait. Les usines ont fermé les unes après les autres, entraînant dans la chute beaucoup d'entreprises ainsi que le mouvement social qui agissait autour d'elles.

EN FAIT, FERMETURE D'ENTREPRISES CORRESPOND À FERMETURE DES MUTUELLES



L'économie sociale souhaite s'ajouter dans les négociations

L'économie Financière Marchande était là, elle nous a rattrapé. Et année après année, elle essaie de grignoter nos valeurs humanistes jusqu'à détruire tous nos idéaux.

Notre Union des Mutuelles de Vaucluse DOIT RESTER sur ses fondamentaux.

Renouer avec l'économie sociale et solidaire et refuser toute compromission avec l'économie de marché.

Refuser le PARÂÎTRE, et se battre pour les VALEURS HUMAINES.

EN FAIT, DANS TOUT PROCESSUS DE TRAVAIL, LE FONDAMENTAL ÉTANT QUE L'HUMAIN DOIT RESTER AU CENTRE.



La santé

Commencer par reconstruire Puis réellement protéger l'hôpital

LA DÉSORGANISATION DE L'HÔPITAL VIENT ESSENTIELLEMENT

DE SON MANQUE DE FINANCEMENT

- + LE MANQUE DE STRUCTURES HOSPITALIÈRES
- + LE MANQUE DE PERSONNEL HOSPITALIER.



Nous ne devons pas l'accepter !

La population, toute la population, a besoin de finances publiques pour répondre aux besoins vitaux.

*L'hôpital est indispensable
pour l'accès aux soins de tous !*



L'ampleur du désastre que nous traversons est surtout due au fait que nous soyons si peu nombreux à mesurer cette catastrophe :

► **Mesurer ce qu'il a fallu faire pour créer un véritable accès aux soins pour tous et un si bel appareil qu'était l'HÔPITAL PUBLIC.**

► **Mesurer ce qui a été mis en place, petit à petit, pour le réduire et l'appauvrir.**

Les gouvernants savent très bien ce qu'ils font mais pas « monsieur tout le monde » : il a d'autres préoccupations et on l'assomme afin qu'il ne comprenne pas.

D'autres sujets de préoccupations ? mais quoi de plus grave que l'accès aux soins ?

On se renvoie la responsabilité les uns sur les autres mais on ne résout rien : Soignants, Chercheurs, Population... Parce que le vrai responsable, **C'EST L'ÉTAT, 5700 LITS FERMÉS EN 2020.**

C'est bien l'état actuel qui a voté toutes les lois de misère sur le financement de la sécurité sociale.

Mais trouver des médecins, on le peut, ils existent !

Quant à nos infirmières, il faut les protéger, les former **POUR LES GARDER.**

Nous disposons de 20 000 contractuels et de 5 000 soignants étrangers qui ont fait leurs preuves : il faut leur donner des conditions d'exercer correctes.

Il faut refuser le tri des patients, il faut revoir les critères de sélection drastiques qui pèsent sur nos étudiants en médecine.

20% de lits sont fermés, FAUTE DE SOIGNANTS

Lorsque notre président nous dit qu'il manque des soignants, c'est de la **DÉSINFORMATION.**

L'HÔPITAL DOIT MODIFIER LE PROJET SANTÉ

La crise du corona Virus est, une fois de plus la preuve, que si seule la vie des HUMAINS est majeure,

► **on n'aurait pas dû faire des cliniques privées**

► **on n'aurait pas dû privilégier la recherche privée**

car seule la population paie le prix de ces diverses incapacités.

La pandémie de COVID-19 a tué **AU MOINS CINQ MILLIONS DE PERSONNES**, appauvri des centaines de millions d'autres et révélé de profondes ruptures entre le Nord et le Sud de la planète, les riches et les pauvres, les privilégiés et les vulnérables.

Et pourtant, une solution pour l'enrayer existe :

Il faut **GARANTIR** **L'ACCÈS MONDIAL** **AUX VACCINS.**

C'est la seule voie qui soit possible à ce jour.

Il n'y a tout simplement pas assez de vaccins, de tests et de traitements efficaces et abordables fabriqués et fournis aux pays en développement. L'une des raisons en est le monopole de la propriété intellectuelle qui permet à quelques sociétés pharmaceutiques de contrôler la quantité produite et le prix.

La production doit se faire pour tous en enlevant la propriété intellectuelle car il faut sauver les populations et non calculer un BÉNÉFICE POUR TELLE OU TELLE POPULATION.

Le vaccin est LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE de quelques pays : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE VEUT DIRE PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Le débat a lieu pour que certains pays d'Europe le permettent. N'est-ce pas odieux de penser qu'il ne s'agit que d'une question d'argent et que la vie de millions de personnes est en danger ?

LES VACCINS DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES À TOUS !

DE NOMBREUX SITES PROPOSENT DES PÉTITIONS EN CE SENS, NOUS POUVONS VOUS PROPOSER :

<http://coordination-defense-sante.org>

Il faut faire pression auprès des gouvernements, auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce, auprès des organisations nationales, européennes et internationales.

C'EST EN FAISANT TOUS PRESSION QUE LE PROBLÈME POURRA SE RÉGLER.

10 RAISONS POUR LESQUELLES L'EUROPE DEVRAIT LEVER LES BREVETS COVID-19

RAISON 10

LA SANTÉ EST UN DROIT FONDAMENTAL



SIGNEZ L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

WWW.NOPROFITONPANDEMIC.EU



Le parc des Libertés

Revenons sur cette période qui nous a donné les moyens de créer cette structure de vacances, de loisirs, d'apprentissage de la nature et de l'environnement qu'est le **PARC DES LIBERTÉS**.

Ce fut un plaisir immense que de développer cet outil de travail, de culture, d'éducation, plaisir partagé que nous ne regretterons jamais, malgré toutes les difficultés rencontrées par le passé et encore aujourd'hui.



LE PARC...

QUELQUE CHOSE D'AUTRE QU'UN SITE COMMERCIAL
OU
COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE ET L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ ?

Il fut un temps, pas si lointain, où notre Parc travaillait avec l'association Espélido, le Centre Social et culturel de Montfavet qui, au travers de l'entreprise Solidaire, aide des personnes en difficulté à réintégrer le monde du travail. L'Espélido nous aidait à embellir Le Parc et nous, nous avons apporté du travail pour aider à former des professionnels de l'entretien des espaces vert.

Nous profitions de leurs travaux d'entretien, ils profitaient de notre bel espace. Tous ces moments étaient porteurs de Valeurs Humanistes, Solidaires et Non Commerciales.

Ceci est un exemple réussi d'une économie sociale et solidaire.

Ce sont des initiatives de ce type qu'il faudrait faire perdurer pour ressusciter les valeurs qui ont donné naissance au **PARC DES LIBERTÉS**.

Notre militantisme nous avait permis de créer un véritable espace avec plusieurs axes : **la culture, la découverte de la nature ; son développement ; la rencontre de groupes d'enfants**, il faudrait des pages, ou plutôt des livres, pour compiler toutes les belles actions qui ont eu lieu sur le Parc des Libertés :

- Les rencontres théâtrales avec nos amis du Théâtre du Fil ;
- L'accueil et les animations nature avec les enfants du centre aéré ;
- La nuit de la chouette avec la L.P.O;
- Les balades contées....

Nous tenons à ce que soient préservés ces belles rencontres, ce partage de valeurs.

Le parc doit lui aussi garder sa mission première :

Représenter le BIEN COMMUN.

Parce qu'il est très beau et qu'il appartient à tous et à chacun et plus que tout, **AUX ENFANTS DES QUARTIERS !**

Défendre cette propriété collective a toujours été, pour nous, les quelques-uns qui sommes encore là (vraiment éparpillés), une de nos priorités.

Mais attention à l'ÊTRE et au PARAÎTRE : les mots sont très proches mais dans le « PARAÎTRE » le fond n'y est plus.

**IL NOUS FAUT REBÂTIR
POUR LES ENFANTS D'ABORD,
PUIS POUR LES ADULTES ;
IL NOUS FAUT TRANSMETTRE
L'HÉRITAGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE,
LA VRAIE !**

Chercher en permanence les valeurs profondes à travers les activités partagées et proposées aux enfants : les jeux, la connaissance de la nature, de l'environnement, les pratiques des qualités humaines telles que le partage, les réalisations communes, la création sous toutes ses expressions ...

*Aujourd'hui
il faut reprendre
tout le combat*

AUGMENTATION DE COTISATIONS

C'est avec beaucoup de regrets que le Conseil d'administration a dû accepter d'augmenter les cotisations. Malheureusement, il n'a pas le choix.

Pourquoi une telle augmentation ?

L'augmentation des changements de mutuelles

- Dans un passé lointain (il y a plus de 20 ans), on changeait très rarement de mutuelle.
- Il y a une dizaine d'années, on a commencé à faire des demandes de renseignements pour éventuellement changer au 1er janvier, lors des augmentations de cotisation.
- En janvier 2016, tous les employeurs doivent imposer une « complémentaire Santé » à leurs salariés. Ce qui entraîne que lorsqu'on trouve du travail, on change de mutuelle et lorsqu'on perd notre travail ou pour un départ à la retraite, on change de mutuelle.
- Toujours depuis janvier 2016, lorsqu'on bénéficie d'une aide pour payer la mutuelle, on doit en changer pour une mutuelle qui gère les aides. Quand on n'a plus les aides, on peut revenir à l'ancienne mutuelle.
- Depuis décembre 2020, on peut aussi changer de mutuelle en cours d'année pourvu qu'on ait plus d'un an d'adhésion.

Afin de pouvoir répondre correctement aux personnes qui demandent des renseignements, nous nous devons d'être disponibles et d'avoir le personnel apportant les meilleures réponses possibles. Nous sommes passés de 6 à 8 salariés.

QUE DE TEMPS ET D'ARGENT PERDU À GÉRER DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS PLUTÔT QUE DE LE PASSER À APPORTER DE LA SANTÉ, DE LA PRÉVENTION.

Les personnes bénéficiant d'une aide pour payer la mutuelle.

- En 2005 a été créé l'aide à la complémentaire santé. Il s'agissait simplement de déduire une partie de la cotisation. Les adhérents pouvaient choisir la mutuelle et les prestations qu'ils voulaient.
- En 2016, les bénéficiaires ont dû adhérer à un organisme homologué par le gouvernement (Nous n'avons pas obtenu l'homologation, nous sommes une trop petite mutuelle). Ils bénéficiaient du tiers payant (non-avance des frais) sur des prestations déterminées par le gouvernement.
- En novembre 2019, le dispositif a de nouveau changé. Nos anciens adhérents sont revenus et depuis le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter.

*Bienvenue dans
la misère nationale !*

Tous ces changements entraînent de nombreuses complications administratives et demandent beaucoup de disponibilité pour les bénéficiaires.

NOTRE SOCIÉTÉ A RECONSTRUIT LA PAUVRETÉ DU 19^{ème} SIÈCLE AVEC UN ACCÈS AUX SOINS DIFFÉRENCIE POUR UNE PARTIE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DE LA POPULATION.

Le 100% santé

- Enfin nous pouvons bénéficier d'un équipement auditif et de prothèses dentaires sans dépenser un centime.
- Savez-vous qui paie ces équipements ? C'est nous, les adhérents de la mutuelle. Par exemple :
 - Pour deux appareils auditifs, la sécurité sociale rembourse 480 € et la mutuelle 1 480 €.
 - Pour une couronne, la sécurité sociale rembourse 84,00 € et la mutuelle 416,00 €.





Avec le 100% santé les remboursements de prothèse ont été multipliés par 4.



LE GOUVERNEMENT ACTUEL SE VANTE D'AVOIR MIS EN PLACE LE 100% SANTÉ PERMETTANT DE S'ÉQUIPER EN PROTHÈSES DENTAIRES ET AUDITIVES.

IL OUBLIE JUSTE DE DIRE QUE CETTE AVANCÉE EST FINANCÉE PAR LES MUTUELLES ET DONC PAR VOS, NOS, COTISATIONS

Les taxes sur les cotisations

- Les cotisations que vous, que nous, payons à la mutuelle sont taxées. Lorsque je verse 100 € à la mutuelle, elle reverse 13,27 € de taxes dite Taxes de Solidarité Additionnelle.
- La contribution à la prise en charge du forfait patient-médecin traitant 0.80 €
- En 2020, la Taxe COVID s'est rajoutée, toujours sur les 100 € de cotisation, 2,60 € sont reversés en taxe.
- En 2021, la Taxe COVID est passée à 1,30 € sur les 100 € de cotisations.

En résumé, en 2020, lorsque vous avez versé 100.00 € de cotisation, seuls 83,33 € ont servi à vous rembourser les prestations et à gérer vos dossiers.

LES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS NOUS PROMETTENT DE NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS.

QUE NENI !!!

ILS LE FONT INDIRECTEMENT et de façon quasi invisible et ces nouvelles taxes, comme tant d'autres qui ne sont pas proportionnelles aux revenus ou à la richesse, sont INJUSTES car elles représentent, POUR LES PLUS DÉMUNIS, une part énorme de leur budget.



La Mutuelle vous présente ses meilleurs vœux pour 2022

Pour que cette année soit une année de progrès social, de solidarité et pour que l'on retrouve un système de soins qui permette à tous ceux ou celles qui en ont besoin d'y accéder.

Nous remercions tous les adhérents qui font confiance à la mutuelle et les invitons à faire vivre la démocratie de la MPV en participant à la vie du Conseil d'Administration.

Les salariées de la Mutuelle

VOS ŒUVRES SOCIALES

CENTRES DE SANTÉ DENTAIRES

Avignon	3, Av de la synagogue, Immeuble Bonaventure	> 04 90 14 64 49
Orange	350, Av. Charles de Gaulle	> 04 90 51 17 17
Cavaillon	439, avenue Georges Clémenceau	> 04 90 78 38 39
Sorgues	1, rue de la Coquille	> 04 90 39 21 45

SERVICES D'ORTHODONTIE

Avignon	3, Av de la synagogue, Immeuble Bonaventure	> 04 90 14 64 49
Sorgues	1, rue de la Coquille	> 04 90 39 65 58
Cavaillon	439, avenue Georges Clémenceau	> 04 90 78 38 39

PROMOTION DE LA SANTÉ / SERVICE A LA PERSONNE

Avignon	16, rue Alexandre Blanc	> 04 90 82 74 09
----------------	-------------------------	------------------

OPTIQUES MUTUALISTES

Sorgues	1, rue de la Coquille	> 04 90 39 53 40
----------------	-----------------------	------------------

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

(Mise en place de l'Équipe Spécialisée Alzheimer)

Le Pontet	16 rue Alexandre Blanc - 84000 AVIGNON	> 04 90 32 40 78
Cadenet	La Farelle, Route de Marseille	> 04 90 68 86 03
Sorgues	75, Bd Salvador Allende	> 04 90 83 44 87

LE PARC DES LIBERTÉS / BASE DE LOISIRS / CENTRE DE FORMATION / ÉCOLE

Avignon/Île de La Barthelasse/4682, Route de l'Ision	> 04 90 84 17 73
---	------------------

ACCUEIL MUTUALISTE

Apt	10 rue de la Sous-Préfecture	> 04 90 74 49 56
Avignon	16 rue Alexandre Blanc	> 04 90 82 80 00
Cavaillon	79 avenue Berthelot	> 04 90 71 19 79
Châteaurenard	80 Cours Carnot	> 04 90 82 80 21
Sorgues	30 Place Saint Pierre	> 04 90 39 52 19